



Éditorial

Ce premier numéro de la Revue des traditions musicales des mondes arabe et méditerranéen (RTMMAM) est centré sur la thématique du colloque « Traditions musicales au carrefour du systématique et de l'historique : Prolégomènes à une musicologie générale des traditions », organisé en juin 2006 par l'Institut Supérieur de Musique de l'Université Antonine en collaboration avec l'Unité de Formation et de Recherche de musique et musicologie de l'Université de Paris-Sorbonne (IV).

Le projet de développement d'une musicologie générale des traditions procède en premier lieu d'un élargissement sémantique du champ musicologique usuel : « Employé seul, le terme musicologie a tendance à recouvrir aujourd'hui les seules études sur la musique occidentale ; le vocable ethnomusicologie - autrefois ethnologie musicale ou musicologie comparée - désigne en revanche les travaux effectués sur les musiques primitives ou populaires »¹. Cette dichotomie provient, en effet, de la musicologie comparée qui voyait dans les musiques primitives du monde une source d'indices conduisant aux origines de la musique occidentale, tandis que les études orientalistes recherchaient ces origines dans la musicographie orientale médiévale. Quant à l'anthropologie culturelle de la musique, en détournait son attention du propos musicologique intrinsèque, elle n'a pas peu contribué en Occident à une sorte de précoce ghettoïsation de l'étude des traditions musicales extra-européennes.

Pourtant, le Proche-Orient a connu une importante renaissance musicale au cours du XIX^e, suivant un schéma de renouvellement endogène, basé sur une accentuation de la composante herméneutique des traditions locales et régionales. Les maîtres ont pu ainsi redéployer les virtualités systémiques mélodiques et rythmiques traditionnelles intrinsèques et développer un important art de l'improvisation vocale et instrumentale.

Le travail d'intellectualisation de la nouvelle tradition, bien amorcé avec la synthèse théorique élaborée par le musicologue libanais Miḥā'īl Maššāqah (1800-1888), n'a cependant pas le temps de parvenir à maturation. Les lendemains de la Grande Guerre sont, en effet, marqués par une tendance généralisée

¹ Danièle Pistone, 2005, « Musicologie », *Encyclopædia Universalis*, version Cd-rom.



à la modernisation qui a vite fait de gagner la pratique musicale et de se substituer à la dynamique endogène. Aux côtés de l'émergence d'expressions modernes diversement occidentalisées, la pratique des schémas traditionnels artistiques s'est trouvée souvent dépouillée de son caractère herméneutique, figée par la notation, soumise à des tentatives d'harmonisation et de normalisation diatonique au tempérament égal et reléguée au cadre muséifié des conservatoires et des orchestres officiels.

Une bonne partie de la musicographie arabe (et turque) est désormais consacrée à la justification de ces mutations. Procédant d'une vision darwinienne de l'histoire des arts, analogue, mais en miroir, à celle des musicologues comparatistes européens, les aspirations des théoriciens arabes modernistes se révèlent être aux antipodes de ces derniers. Au Congrès du Caire de 1932, les comparatistes européens souhaitant préserver les traditions en tant que témoignages des origines musicales de l'Europe, s'opposent radicalement à des modernistes arabes aspirant à une supposée universalité harmonique tonale.

Ce rendez-vous manqué a certes hypothéqué pour un bon moment l'approche musicologique des pratiques musicales traditionnelles arabes. Cependant, les quatre dernières décennies ont connu d'importantes évolutions disciplinaires au sein de la musicologie et de l'ethnomusicologie, notamment par le biais de recentrages épistémologiques, permettant un certain décloisonnement entre historique et systématique, et de l'élaboration d'outils capables de mieux analyser aussi bien les traditions musicales de transmission orale, extra-européennes (et européennes), que les musiques anciennes européennes.

Ces nouvelles approches et passerelles permettent d'approfondir l'étude des traditions musicales extra-européennes, celle-ci permettant, en retour, de proposer un nouvel éclairage à l'étude de la musique médiévale européenne et des traditions musicales orales occidentales.

De nombreux questionnements, notamment, quant à la modalité, la rythmique et la modélisation du phrasé, se posent d'une manière similaire dans les différents champs d'études précités. Au-delà d'une réflexion sur les confluences anciennes entre ces différentes affiliations culturelles, ou sur les universaux de la musique, l'émergence d'une musicologie générale des traditions constitue une voie privilégiée pour le développement de la musicologie tout court, tout en constituant un encouragement à l'approfondissement de l'étude des traditions dans leur double versant pratique et informatif. C'est en tout cas le propos de cette nouvelle revue et, tout particulièrement, de ce premier numéro.



Composition du premier numéro

Ce premier numéro couvre par les articles et dossiers proposés un large éventail de sujets et d'approches disciplinaires se situant dans la perspective d'une musicologie générale des traditions appliquée aux sphères culturelles arabe et méditerranéenne, avec extension vers la Chine. La langue employée est le français, exception faite d'un article rédigé en anglais, et de deux autres incluant quelques insertions chinoises et arabes.

Le premier texte consiste en un point de vue, à caractère pamphlétaire, proposé par Amine Beyhom sur le thème de la reconnaissance des traditions musicales savantes de l'Orient, discuté au cours du colloque de juin 2006.

Le premier article, signé Nicolas Meeùs, s'inscrit de plain-pied dans la perspective d'une musicologie générale et analytique des traditions se déployant en direction de la musique médiévale européenne. L'auteur décrit ici la dialectique existant entre les qualités systémiques des degrés et les fonctions modales qu'ils exercent.

L'article de François Picard consiste en un exposé méthodologique disciplinaire de ce que peut ou doit être une musicologie générale des traditions, illustré par une étude approfondie du système modal de la musique des banquets (Yanyue) de l'époque Tang en Chine.

L'article de Ali Jihad Racy s'inscrit de prime abord dans la logique de l'anthropologie culturelle de la musique, mais il en élargit le champ pour atteindre une dimension historiographique permettant d'étudier la question de l'improvisation instrumentale en Égypte au début du XX^e siècle.

Soufiane Feki esquisse dans son article, rédigé en collaboration avec Nidaa Abou Mrad, une mise à plat des problèmes terminologiques rencontrés dans les approches typologiques des pratiques musicales arabes.

Marcel Akiki propose une analyse rythmique des formules-types de la tradition populaire libanaise, notamment, en les comparant avec les structures rythmiques de la tradition musicale artistique arabe orientale.

Le dossier de Nidaa Abou Mrad consiste en une contextualisation historique du système mélodique proposé par Miḥā'il Maššāqah, suivie d'un essai méthodologique de transcription du corpus des 95 mélodies données par cet auteur en exemplification des modes levantins du XIX^e siècle.



Amine Beyhom propose dans son dossier une revue des principales méthodes employées pour la mesure des intervalles, suivie d'une méthodologie appliquée aux mesures à l'aide du logiciel *Praat*, à partir d'exemples de musiques bretonnes, turques et arabes.

Enfin, la dernière partie du numéro est consacrée à une synthèse des travaux du colloque de juin 2006, comprenant la thématique, le programme, les recommandations formulées par le conseil scientifique, les allocutions de la séance d'ouverture et les textes des communications qui sont parvenus depuis lors à la rédaction, hormis ceux qui ont été retravaillés et acceptés par le comité de lecture pour être publiés au titre d'articles scientifiques.

Le Cd accompagnant ce numéro est constitué d'exemples musicaux illustrant le propos de l'article Racy et des dossiers Abou Mrad et Beyhom.

Remerciements

La rédaction tient à remercier l'Université Antonine et l'Université de Paris-Sorbonne (IV) d'avoir permis, par le biais de leur coopération, mise sur pied en 2006, la création de ce nouveau périodique scientifique.

Elle tient à remercier tout particulièrement MM Nicolas Meeùs et François Picard, ainsi que les autres membres du comité scientifique, de lecture et de rédaction, pour leur contribution à la conception et à l'élaboration de ce numéro.

De même, la rédaction adresse ses remerciements aux auteurs des articles, ainsi qu'aux participants au colloque de juin 2006.